

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 28 novembre 2019

Séance extraordinaire du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 27 novembre 2019, à vingt heures quinze, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Lina Labbé et Debbie Deslauriers, MM. Jean-Pierre Turcotte, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures trente-trois et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Collecte et transport des matières résiduelles - Octroi du contrat
4. Période de questions
5. Levée de la réunion

2• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-11-147

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Debbie Deslauriers, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour.

3• Collecte et transport des matières résiduelles - Octroi du contrat

Résolution 2019-11-148

Attendu que la MRC a lancé sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec le 29 octobre 2019, un appel d'offres pour la collecte et le transport des matières recyclables sur son territoire (comprenant les bâtiments du groupe habitation et du groupe ICI (Industries, Commerces et Institutions)) pour la période s'échelonnant du 1er février 2020 au 31 janvier 2023 (3 ans) ou du 1er février 2020 au 31 janvier 2025 (5 ans), selon l'option retenue ;

Attendu que les propositions soumises ont été évaluées par un comité composé de la directrice générale de Sainte-Famille, de la coordonnatrice des matières résiduelles et de la directrice générale de la MRC ;

Attendu que la MRC a reçu, dans le cadre de cet appel d'offres deux propositions, qui se sont avérées conformes aux exigences édictées dans le devis d'appel d'offres ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Attendu que GFL Environnemental Inc. a présenté deux soumissions aux prix ci-après indiqués, l'une pour un contrat d'une durée de trois (3) ans :

Collecte et transport recyclage (résidentiel et ICI) - 3 ans (collectes aux 2 semaines à l'année)				
	Nombre collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire par tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	26	799	160,00 \$	127 840,00 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	26	799	164,00 \$	131 036,00 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	26	799	168,00 \$	134 232,00 \$
Total 1 :				393 108,00 \$

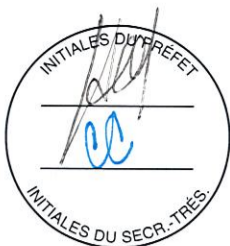
et l'autre pour un contrat d'une durée de cinq (5) ans aux prix ci-après indiqués :

Collecte et transport recyclage (résidentiel et ICI) - 5 ans (collecte aux 2 semaines à l'année)				
	Nombre de collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire / tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	26	799	160,00 \$	127 840,00 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	26	799	163,20 \$	130 396,80 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	26	799	166,46 \$	133 001,54 \$
01-02-2022 au 31-01-2023	26	799	169,80 \$	135 670,20 \$
01-02-2023 au 31-01-2024	26	799	173,20 \$	138 386,80 \$
Total 1 :				665 295,34 \$

Attendu que Sani-Terre Environnement Inc. a présenté deux soumissions aux prix ci-après indiqués, l'une pour un contrat d'une durée de trois (3) ans :

Collecte et transport recyclage (résidentiel et ICI) - 3 ans (collectes aux 2 semaines à l'année)				
	Nombre collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire par tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	26	799	249,44 \$	199 302,56 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	26	799	255,68 \$	204 288,32 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	26	799	262,07 \$	209 393,93 \$
Total 1 :				612 984,81 \$

et l'autre pour un contrat d'une durée de cinq (5) ans aux prix ci-après indiqués :



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Collecte et transport recyclage (résidentiel et ICI) - 5 ans (collecte aux 2 semaines à l'année)

	Nombre de collectes par an	Quantité estimée (en tonnes) (A)	Prix unitaire / tonne métrique (B)	Total (A X B)
01-02-2019 au 31-01-2020	26	799	249,44 \$	199 302,56 \$
01-02-2020 au 31-01-2021	26	799	255,68 \$	204 288,32 \$
01-02-2021 au 31-01-2022	26	799	262,07 \$	209 393,93 \$
01-02-2022 au 31-01-2023	26	799	268,62 \$	214 927,38 \$
01-02-2023 au 31-01-2024	26	799	275,34 \$	219 996,66 \$
Total 1 :				1 047 608,85 \$

Attendu la volonté de la MRC d'octroyer un contrat d'une durée de cinq (5) ans ;

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un contrat de cinq (5) ans, soit du 1^{er} février 2020 au 31 janvier 2025, pour la collecte et le transport des matières recyclables à GFL Environnemental Inc. pour une somme de 665 295,34 \$ (excluant les taxes applicables), conformément aux documents d'appel d'offres et à sa soumission du 25 novembre 2019.

4• Période de questions

Aucune question n'est posée.

5• Levée de la réunion

Résolution 2019-11-149

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h20.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 4 décembre 2019 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.

Chantale Cormier

Chantale Cormier
Directrice générale

Harold Noël

Harold Noël
Préfet